

Allocution d'ouverture de Christophe Guilhou, Directeur du développement durable, de l'événement thématique « climat et mobilités » de la présidence française du FMMD.

Cher Gilles Kleitz, Directeur exécutif des Solutions de développement durable (SDD) de l'Agence française de développement

Cher Stéphane Crouzat, Ambassadeur chargé des négociations sur le changement climatique, pour les énergies renouvelables et la prévention des risques climatiques

Cher Robert Piper, Conseiller spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour les solutions à apporter à la question des déplacements internes

Chers Ambassadeurs et Ambassadrices, chers collègues,

Chers partenaires et représentants des organisations internationales, de la société civile et de la jeunesse,

Mesdames et Messieurs,

Nombreux d'entre vous ont participé hier à la journée portant sur les liens réciproques entre culture et mobilités humaines ; au Musée national de l'Histoire de l'Immigration. C'est un honneur pour moi d'ouvrir aujourd'hui ce deuxième atelier thématique, sur le lien entre mobilité humaine et changement climatique, au nom de la présidence française du FMMD.

J'adresse mes remerciements particuliers à l'Agence française de développement, partenaire de cet événement et qui nous accueille aujourd'hui dans ses locaux et je vous remercie toutes et tous pour votre présence.

Dans cet esprit partenarial et inclusif, cher au FMMD, cet événement est une occasion singulière de réunir les acteurs spécialistes du climat et des migrations autour d'une même table : gouvernements, organisations internationales, chercheurs, *think thanks*, porteurs de

projet du sud comme du nord... Vos échanges nourriront assurément les réflexions du FMMD et de ses partenaires.

L'expertise qui s'en dégagera est essentielle, pour mieux appréhender cette thématique centrale de notre présidence et plus généralement de la politique française de coopération au développement.

(Comme l'a précisé mon collègue Gilles Kleitz), Le MEAE et le groupe AFD sont particulièrement engagés dans l'atteinte des objectifs de développement durable.

Nous soutenons et mettons en œuvre des projets de développement en matière de migrations, de prévention et d'adaptation au changement climatique. Pour n'en citer qu'un, et puisqu'il me touche particulièrement en tant qu'ancien Ambassadeur de France au Cameroun, le projet I Yeke Oko, participe à renforcer la gouvernance des territoires affectés par le changement climatique au Cameroun et en RCA. Ce projet renforce les mécanismes communautaires de gestion (foncier, eau, conflits) et en facilite la formation des personnes déplacées à des activités agro-pastorales durables.

Ces solutions sont nécessaires, car loin d'être un défi de demain, les effets du changement climatique sur les populations et la mobilité humaine sont déjà tangibles. Ce sujet s'est par ailleurs imposé dans les discussions du FMMD depuis la présidence bangladaise de 2016.

Plus globalement, de nombreux cadres reflètent ces enjeux, notamment l'Accord de Paris, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes, le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, etc. Ce dernier par ailleurs, contient plusieurs dispositions relatifs aux migrations dans le contexte du changement climatique, nous rappelant qu'il est important de minimiser les facteurs défavorables qui contraignent les gens à quitter leur lieu de vie.

Malgré cette multiplication des initiatives multilatérales favorisant une meilleure compréhension des liens entre mobilité et changement climatique, le débat fait malheureusement l'objet d'une approche

souvent sensationnaliste qui n'est certainement pas porteuse de solutions.

A travers sa présidence du FMMD, la France souhaite ainsi réunir les expertises et améliorer la diffusion de ces connaissances sur ce sujet.

Dans cet esprit, la France soutient que les migrations sûres, ordonnées et régulières peuvent être un moteur de développement pour les pays d'origine, de transit et de destination et pour les migrants eux-mêmes.

Le rapport du GIEC reconnaît à ce titre que la migration peut être considérée comme un levier d'adaptation à même de réduire les risques liés aux facteurs de fragilité. A titre d'exemple, nous évoquions en mars dernier, lors de l'atelier thématique « migrations du travail et climat », le potentiel de la mobilité de main d'œuvre comme facteur de développement durable pour les pays d'origine, de transit et de destination. Ce potentiel peut, par exemple, se matérialiser par l'entrepreneuriat des diasporas, les partenariats pour la mobilité des talents, ou encore la formation aux compétences « vertes »...

La mobilisation du secteur privé et de l'ensemble des acteurs de la finance pour les enjeux de développement, s'inscrit dans lignée des réflexions qui ont été portées lors du Sommet pour un nouveau Pacte financier mondial, la semaine dernière, à Paris. A cet égard, le Consensus de Paris pour les peuples et la planète sur lequel il a abouti est une nouvelle étape de franchie, qui, pour reprendre les mots du Président de la République française Emmanuel Macron, doit nous permettre de « bâtir l'unité de la communauté internationale derrière les réponses aux défis jumeaux que sont la lutte contre les inégalités et de la lutte pour la planète ».

Ces défis vont en effet de pair, c'est pourquoi la France considère que le nexus climat-mobilité, qui couvre une diversité d'aspects, d'acteurs, de territoires, doit donc être traité en cohérence les autres priorités du programme, à savoir :

- la protection des droits humains
- l'inclusion et la participation des diasporas
- les migrations du travail

- la promotion de discours justes et éclairés,
- et la gouvernance multi-niveaux.

Ainsi, en consultation avec nos partenaires au sein du FMMD, nous avons identifié trois axes essentiels à nos yeux pour comprendre et approfondir ce nexus :

1/ La traduction des données et connaissances en politiques publiques durables ;

2/ La présentation de solutions concrètes en termes d'adaptation, en se focalisant sur l'expérience et les bonnes pratiques à l'échelon local

3/ L'opportunité de partenariats multi-acteurs en réponse au nexus paix-climat-migrations

Je suis persuadé que cet atelier permettra justement un débat dépassionné sur la question et, je l'espère, à dessiner des réponses tangibles, novatrices et constructives.

Cet événement vise à nourrir les réflexions du groupe de travail n°1, co-présidé par les Fidji et l'Argentine et qui présentera ses conclusions et recommandations à l'occasion du 14ème Sommet du FMMD qui se tiendra à Genève la semaine du 23 janvier 2024.

Pour poursuivre cette réflexion, je cède la parole à Monsieur l'Ambassadeur chargé des négociations sur le changement climatique, pour les énergies renouvelables et la prévention des risques climatiques, Stéphane Crouzat, ainsi qu'à Robert Piper, Conseiller spécial du SGNU sur les déplacements internes.

Merci encore à vous toutes et tous pour votre présence aujourd'hui, nous avons hâte d'apprendre de vos constats et recommandations.

En vous souhaitant des discussions fructueuses,